

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–10 février 2015

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2015/11

28 mai 2015

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2015 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et des recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	1
2015/EB.1/1 Remarques liminaires de la Directrice exécutive	1
RAPPORTS D'ÉVALUATION	3
2015/EB.1/2 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM relative aux transferts monétaires et aux bons (2008–2014) et réponse de la direction	3
2015/EB.1/3 Rapport succinct de l'évaluation de l'utilisation par le PAM des fonds de financement commun pour la préparation et l'organisation des interventions humanitaires (2009–2013) et réponse de la direction	4
2015/EB.1/4 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008–2013) et réponse de la direction	5
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	6
2015/EB.1/5 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	6
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	6
2015/EB.1/6 Programmes de pays — Madagascar 200733 (2015–2019)	7
2015/EB.1/7 Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Zambie 200157	7
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	7
2015/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Indonésie (2009–2013) et réponse de la direction	8
2015/EB.1/9 Interventions prolongées de secours et de redressement — Philippines 200743	9
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	9
2015/EB.1/10 Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Honduras 200240	10
2015/EB.1/11 Interventions prolongées de secours et de redressement — Colombie 200708	10
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	11
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	12
2015/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya (réfugiés) 200737	13
2015/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya (secours) 200736	13

	Page
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	14
Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM	15
Annexe I Décisions et recommandations	16
Annexe II Ordre du jour	20

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Remarques liminaires de la Directrice exécutive (2015/EB.1/1)

1. La Directrice exécutive a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil et signalé que 2015 pourrait bien devenir une année charnière pour la lutte contre la faim. Elle a souligné que, tandis que les difficultés rencontrées en 2014 persistaient, le PAM devait continuer de répondre aux besoins des bénéficiaires conformément au Défi Faim zéro, et aux demandes croissantes qui lui étaient adressées concernant la logistique et les services communs.
2. Elle a attiré l'attention sur le fait que les interventions d'urgence du PAM restaient complexes; on en dénombrait à cette heure cinq de niveau 3 et six de niveau 2 et autres. L'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest illustre la gamme d'interventions désormais attendues du PAM et de son personnel. Tandis que la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola réduisait l'ampleur de ses interventions, le PAM transposait les siennes à plus grande échelle et, pour endiguer cette flambée épidémique, il lui faudrait rester mobilisé dans la durée. Au Soudan du Sud, le prépositionnement des vivres ne pouvait se faire que pendant un laps de temps de trois mois; pour venir en aide à 3,2 millions de personnes dans le besoin, l'équipe de pays s'employait à trouver des solutions face aux lourdes restrictions d'accès liées au conflit en cours.
3. La situation de nombreux Syriens en matière de sécurité alimentaire se détériorait tandis que la crise entraînait dans sa cinquième année. La faim atteignait des niveaux alarmants au Yémen, où la crise politique et l'insécurité étaient susceptibles d'entraîner une augmentation des besoins humanitaires. Les besoins allaient croissant en Iraq et en Libye, plusieurs pays d'Amérique centrale étaient touchés par la sécheresse, et une action était menée avec les pouvoirs publics en Asie en faveur de la réduction des risques de catastrophe. Les pays hôtes étaient sans cesse plus nombreux à devenir des pays donateurs, aux premiers rangs desquels le Pakistan.
4. La Directrice exécutive a appelé l'attention sur le fait que plusieurs opérations avaient besoin de contributions pour parvenir à préserver les acquis; des mesures étaient prises pour adapter les programmes. S'agissant de l'opération régionale syrienne par exemple, le PAM devrait classer les besoins par ordre de priorité et gérer les risques associés.
5. Il était manifestement nécessaire de pouvoir compter sur une organisation solide et efficace, ce qui signifiait que les réformes concernant le personnel, la gestion et les opérations se poursuivaient dans le cadre de l'initiative lancée pour adapter la structure du PAM à sa mission. Il fallait disposer de toute urgence de davantage de financements pluriannuels non affectés pour favoriser la flexibilité au niveau des opérations.
6. Pour faire de 2015 une année charnière, il faudrait participer de façon coordonnée et cohérente aux grandes conférences mondiales prévues pendant l'année, afin de veiller à ce que les gouvernements fixant les objectifs d'aide humanitaire et de développement donnent un caractère prioritaire aux besoins relatifs à l'alimentation et à la nutrition.
7. Le PAM demanderait que le Défi Faim zéro figure parmi les priorités de divers programmes d'action mondiaux, et préconiserait l'utilisation de mécanismes de financement susceptibles d'appuyer la concrétisation des résultats requis pour atteindre les objectifs de développement durable proposés. Le Conseil a remercié la Directrice exécutive pour ses observations et salué l'efficacité manifeste des réformes mises en œuvre à ce jour pour adapter la structure du PAM à sa mission. Les membres du Conseil sont convenus qu'il était essentiel de mobiliser des financements durables et prévisibles pour que les opérations puissent se poursuivre efficacement en 2015 et pour que des mesures plus rigoureuses soient

prises en faveur du bien-être, de la sûreté et de la sécurité du personnel. L'utilisation de modalités d'intervention appropriées et de dispositifs de contrôle améliorés maximiserait l'efficacité; l'accent mis sur la résilience a été salué, car cette démarche contribuerait à réduire autant que possible les risques de catastrophe. Les membres du Conseil ont instamment invité le PAM à continuer de classer ses interventions par ordre de priorité, en particulier parce que les donateurs avaient de plus en plus de mal à dégager des financements.

8. Les membres du Conseil ont approuvé la démarche de partenariat adoptée par le PAM pour ses interventions, notant que certaines approches suivies par les partenaires donnaient des résultats probants, et suggérant que le PAM s'emploie avec ses pairs à améliorer le système d'aide humanitaire et à appuyer le Programme de transformation. Les besoins des bénéficiaires devraient être le facteur déterminant le choix des modalités et des types d'opérations.
9. Le Conseil a estimé que le PAM devait conserver sa position de chef de file dans plusieurs secteurs de l'action humanitaire, même s'il fallait s'attendre à des déficits de financement: le PAM devait s'attacher à lancer des interventions rapides et d'un bon rapport coût-efficacité, et à rendre pleinement compte de son action. Il devait notamment admettre qu'il ne pouvait atteindre seul l'ensemble de ses objectifs. Il lui fallait se concentrer sur ses avantages comparatifs et coordonner son action avec celle d'autres acteurs pour veiller à ce que les fonds et les ressources soient utilisés de manière efficace et efficiente; une plus grande coordination avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et la coopération Sud-Sud y contribueraient.
10. Il a été recommandé de veiller à endiguer les crises pour éviter qu'elles ne se transforment en situations d'urgence alimentaire prolongées; les programmes axés sur la résilience joueraient un rôle important à cet égard. Les consultations avec les donateurs devaient se poursuivre en vue d'obtenir un accroissement des contributions, et les membres du Conseil ont recommandé au PAM d'optimiser ses mécanismes de financement internes afin de donner plus de souplesse à l'allocation des ressources.
11. Le dévouement et le courage du personnel du PAM qui travaille dans des conditions difficiles et dangereuses ont été unanimement et chaleureusement salués. Les membres du Conseil se sont félicités de la création de l'Unité du bien-être du personnel et du système de vivier de talents, et ont instamment invité le PAM à poursuivre son action en faveur de l'autonomisation des femmes. Plusieurs membres ont engagé le PAM à faire connaître son travail et ses réussites auprès du public; il devait cependant veiller à ne pas donner l'impression d'être impliqué dans des questions d'ordre politique, même si les problèmes touchant la sécurité alimentaire découlaient souvent d'actions politiques d'autres intervenants.
12. La Directrice exécutive et le Groupe de direction ont remercié le Conseil pour ses observations et ses conseils. Ils sont convenus de donner un degré de priorité élevé aux mesures prises par le PAM en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience afin de prévenir les crises, notamment lors des diverses rencontres internationales prévues en 2015. Le déficit de financement pourrait être géré, comme il l'avait été pendant les exercices biennaux précédents: en particulier, les mécanismes de prêt internes continueraient d'être utilisés pour faire face aux effets de la proportion élevée de contributions affectées à un emploi spécifique. L'accentuation de l'obligation redditionnelle au niveau des directeurs de pays et la mise en service de l'outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays contribueraient à maximiser l'efficacité.

13. Les évaluations étaient considérées comme un outil d'apprentissage qui aiderait le PAM à orienter ses futures opérations et ses changements internes. Le Groupe de direction a reconnu que le PAM gagnerait à faire mieux connaître ses réalisations. Il a réaffirmé son engagement en faveur des partenariats qui appuyaient l'efficacité des opérations du PAM et de nouveau souligné l'importance d'un financement pluriannuel souple.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM relative aux transferts monétaires et aux bons (2008–2014) et réponse de la direction (pour examen) (2015/EB.1/2)

14. La Directrice du Bureau de l'évaluation a expliqué que la politique avait rempli son objectif général, qui était d'accroître la panoplie de modalités d'intervention à la disposition du PAM et la souplesse. Le Secrétariat était en train de donner suite aux neuf recommandations issues de l'évaluation.
15. Le Conseil a noté avec satisfaction le recours accru aux transferts monétaires et aux bons, et encouragé le Secrétariat à poursuivre dans ce sens. Certains de ses membres estimaient que le PAM devait utiliser des transferts monétaires non assortis de conditions lorsque cela était possible, mais le choix de la modalité de transfert la plus appropriée dépendait du contexte et le Secrétariat devait veiller à ce qu'il repose sur des éléments probants. La politique permettait au PAM de jeter les bases de l'utilisation de ces modalités: un recours accru aux transferts d'espèces et de bons n'était pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre les Objectifs stratégiques du PAM.
16. Les membres du Conseil ont souligné qu'il fallait combler les lacunes en matière de capacités plutôt que de revoir la politique. Il convenait de remédier au manque de données permettant de mesurer les résultats, mais le suivi renforcé des transferts d'espèces et de bons devait être rattaché aux systèmes institutionnels et non assuré séparément. Les membres sont également convenus que les activités liées aux transferts monétaires et aux bons devaient bénéficier des mécanismes de préfinancement existants, afin qu'il ne soit pas nécessaire de prévoir un mécanisme spécifique.
17. Le Conseil a encouragé le Secrétariat à partager son expérience avec d'autres organisations utilisant les transferts monétaires et les bons, et à faire en sorte que les activités du PAM en la matière soient intégrées dans les systèmes nationaux relatifs aux filets de sécurité. Il fallait repérer les goulets d'étranglement qui entravaient la mise en œuvre des politiques et s'y attaquer, et l'analyse et l'atténuation des risques devaient faire partie de la gestion des transferts d'espèces et de bons. Certains membres ont souligné qu'il importait de garantir une cohérence au niveau de toutes les politiques du PAM. Le Conseil a dit attendre avec intérêt les mises à jour concernant les orientations et les outils, notamment les dispositifs de suivi mis en place pour les transferts monétaires et les bons.
18. Répondant aux préoccupations formulées par le Conseil au sujet des cas de fraude susceptibles de se produire en lien avec l'utilisation des transferts d'espèces et des bons, la Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que cette question avait été examinée lors de l'audit externe réalisé en 2013, et l'était de nouveau dans le cadre de l'audit interne en cours. L'évaluation s'était surtout intéressée à la qualité de la politique et aux résultats de sa mise en œuvre. Pour ce qui est de l'impact des transferts monétaires et des bons sur la nutrition, la problématique hommes-femmes et la protection, la Directrice du Bureau de l'évaluation a expliqué qu'il dépendait davantage de la façon dont les programmes étaient conçus que de la modalité de transfert utilisée.

19. Tout en reconnaissant l'intérêt de directives claires sur l'utilisation des transferts monétaires et des bons, le Secrétariat a noté que la souplesse devait prévaloir pour faciliter l'adaptation au contexte. Il était en train de conclure des accords avec des pays pour mieux intégrer ces outils dans les systèmes nationaux. Les avantages présentés par la collecte d'une plus grande quantité de données de suivi désagrégées devaient être étudiés au regard des coûts.

Rapport succinct de l'évaluation de l'utilisation par le PAM des fonds de financement commun pour la préparation et l'organisation des interventions humanitaires (2009–2013) et réponse de la direction (*pour examen*) (2015/EB.1/3)

20. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté l'évaluation, qui avait donné lieu à huit recommandations sur l'utilisation par le PAM des fonds de financement commun. La direction avait bien accueilli ces recommandations et était déterminée à fournir de meilleures orientations, à œuvrer auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et du Secrétariat du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) à des fins de sensibilisation, et à collaborer avec ses partenaires du Comité permanent interorganisations.
21. Le Conseil a noté que le PAM était l'un des principaux utilisateurs des fonds de financement commun, qui étaient employés directement ou comme garantie pour des prêts internes. Tout en prenant note de leur prévisibilité, les membres du Conseil ont toutefois fait observer qu'il existait une inadéquation entre le modèle de financement du CERF, axé sur les projets, et l'ampleur des opérations menées par le PAM. Les membres du Conseil ont apprécié que les coûts de transaction soient raisonnables, tout en estimant que les rapports devaient être plus cohérents et que le PAM devait donner des précisions sur le recours au guichet Financement insuffisant du CERF pour appuyer les interventions concernant des crises "oubliées".
22. Le Conseil a recommandé que les fonds de financement commun soient utilisés principalement pour sauver des vies, et noté que l'on pourrait y recourir davantage pour appuyer les services communs en concertation avec les modules d'action groupée. Les membres du Conseil ont demandé si les procédures d'approbation et de décaissement pouvaient être accélérées, et ont invité le PAM à: i) œuvrer auprès des donateurs en vue de réduire la proportion des fonds affectés à un emploi spécifique; ii) améliorer les rapports établis sur les fonds de financement commun; et iii) se pencher sur les formalités administratives associées.
23. Il fallait s'attacher à titre prioritaire à harmoniser les informations communiquées sur les fonds de financement commun avec celles concernant les outils de financement interne du PAM. Les membres du Conseil ont recommandé de ventiler les données devant figurer dans les rapports pour veiller à ce que donateurs et partenaires soient mieux informés de l'emploi des fonds de financement commun. Le Conseil a souligné qu'il fallait que le PAM étudie les moyens de faire parvenir l'aide humanitaire aux bénéficiaires dans des délais plus brefs que ceux indiqués dans les rapports du CERF.

24. La direction a fait observer que le PAM s'efforçait d'alléger les formalités administratives associées aux fonds de financement commun; les factures étaient réglées aux partenaires coopérants dans le délai imparti de 21 jours. S'agissant du financement commun pour l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, l'attention du Conseil a été attirée sur l'annexe 6 du rapport d'évaluation principal. Des mesures étaient prises pour améliorer l'établissement de rapports et ventiler l'information. Le Secrétariat s'est engagé à poursuivre ses consultations avec le CERF et les partenaires au sujet de l'utilisation du guichet Financement insuffisant.

Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008–2013) et réponse de la direction (pour examen) (2015/EB.1/4)

25. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté cette évaluation finale du plus grand programme jamais lancé à titre pilote par le PAM. Les résultats devaient être utilisés pour intégrer l'initiative Achats au service du progrès dans d'autres programmes mais, d'après les évaluations d'impact réalisées dans trois pays, l'initiative n'avait pas eu d'effet sur le revenu des exploitants, et elle n'avait contribué à accroître la production que dans un seul pays.
26. Le Secrétariat était en train de donner suite aux cinq recommandations et était heureux de constater que des gouvernements adoptaient déjà des programmes similaires aux Achats au service du progrès. L'évaluation serait examinée lors de la consultation annuelle sur l'initiative, en février 2015.
27. Le Conseil a salué l'implication accrue du PAM auprès des petits exploitants et sur les marchés. Les membres ont reconnu que l'initiative Achats au service du progrès pouvait permettre d'obtenir des résultats dans différents contextes, et favorisait donc un développement plus équitable. Elle constituait un outil utile pour le PAM dans le cadre de sa transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire et mettait en évidence la valeur du PAM en tant que partenaire du développement pour les gouvernements hôtes. Les partenaires, notamment les autres organismes sis à Rome, devaient être associés à la mise au point d'autres activités de ce type.
28. Les membres se sont dits préoccupés pour la pérennité des résultats si le PAM devait cesser de s'approvisionner auprès de petits exploitants. Le développement des capacités avait été plus lent que prévu, ce qui montrait bien qu'il fallait un engagement à plus long terme. Certains membres préconisaient d'élargir la gamme des produits achetés localement par le PAM à de petits exploitants. Il a été suggéré que le Programme participe à la conférence de haut niveau prévue en juin sur le thème du rapprochement entre les petits exploitants et les marchés. Un membre a demandé que l'initiative soit davantage mise en œuvre dans la région Asie-Pacifique.
29. La Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que certains facteurs ayant une incidence sur le succès ou l'échec des mesures prises – comme la volatilité des marchés – échappaient au contrôle du PAM. Elle a expliqué que les frictions relevées dans le cadre de certains partenariats étaient principalement dues au flou entourant les rôles de chacun et les relations entre les différents acteurs ainsi qu'à la variation de la durée de la participation de chacun, notamment pour les activités de développement des capacités. La phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès avait été riche en enseignements; la direction poursuivrait son dialogue avec le Conseil au sujet de la voie à suivre. Le manque de données probantes ne signifiait pas nécessairement une absence de résultats, et certaines améliorations étaient directement attribuables à l'initiative pilote.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (pour examen) (2015/EB.1/5)

30. Le Secrétariat a salué les évaluations indépendantes réalisées par le Corps commun d'inspection (CCI) et remercié le groupe de travail du Bureau d'avoir examiné les recommandations appelant une action des organes délibérants. Le Conseil a félicité la direction du PAM d'avoir abordé de manière systématique et positive l'évaluation et la mise en œuvre des recommandations du CCI. Une question ayant été posée au sujet du calendrier envisagé pour la mise en place au PAM de la formation obligatoire sur la déontologie conformément à la recommandation 10 du rapport intitulé "La déontologie dans le système des Nations Unies", le Secrétariat a indiqué qu'il fournirait l'information requise par écrit.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

31. Le Directeur régional a attiré l'attention sur trois catastrophes naturelles survenues très récemment: les inondations au Malawi et au Mozambique, qui avaient touché 600 000 personnes et 150 000 personnes respectivement, et les tempêtes tropicales à Madagascar, qui avaient frappé 100 000 personnes. En outre, un épisode de sécheresse dans le sud de Madagascar avait touché 100 000 personnes supplémentaires. Le PAM était intervenu rapidement au moyen de stocks de vivres prépositionnés et de marchandises provenant de l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies à Doubaï, et il avait fourni un appui dans le domaine des télécommunications et de la logistique. Les transports aériens d'urgence organisés avaient alourdi le coût des interventions.
32. Le bureau régional était reconnaissant aux donateurs de leur appui, mais 19 millions de dollars É.-U. supplémentaires étaient nécessaires pour que le PAM puisse poursuivre ses activités, sans compter que l'on s'attendait à de nouveaux phénomènes météorologiques extrêmes qui s'accompagneraient d'une accentuation de l'insécurité alimentaire. Le relèvement prendrait du temps, car cheptel et cultures avaient été balayés. Le travail mené par le PAM auprès des gouvernements dans le domaine de l'analyse et de la cartographie des risques, ainsi que l'appui qu'il apportait à la préparation des pouvoirs publics aux situations d'urgence et aux interventions en cas de crise, avait porté des fruits.
33. En République démocratique du Congo, le PAM élaborait des plans d'urgence pour fournir des vivres à 120 000 personnes susceptibles d'être déplacées par l'offensive militaire; 6,5 millions de personnes étaient exposées à une crise alimentaire aiguë dans le cadre de la situation d'urgence humanitaire.
34. Le PAM travaillait avec les gouvernements pour diffuser son savoir-faire. Dans les pays à revenu intermédiaire, il s'attachait principalement à aider les gouvernements à élaborer leurs propres filets de sécurité et programmes de protection sociale, afin qu'ils soient en mesure de venir eux-mêmes en aide à leurs citoyens.
35. Le Directeur régional a conclu sur une note positive, en indiquant que le Gouvernement sud-africain avait alloué 20 millions de dollars au PAM pour appuyer les moyens d'existence des agriculteurs et aider les femmes et les enfants vulnérables au Lesotho. Le PAM dispensait une formation aux techniques d'entreposage et à la manutention après récolte – une démarche axée sur le partenariat qui pourrait servir de base aux futures interventions dans la région.

Programmes de pays — Madagascar 200733 (2015–2019) (*pour approbation*) (2015/EB.1/6)

36. Le Directeur de pays a présenté le programme de pays. Après quatre ans de crise politique, Madagascar était l'un des pays les plus pauvres au monde; 72 pour cent de la population vivaient au-dessous du seuil de pauvreté. Le montant de l'aide publique au développement par habitant représentait moins de la moitié de la moyenne pour l'Afrique, ce qui montrait que le pays ne bénéficiait guère de l'appui des donateurs internationaux.
37. Le Conseil a salué le programme de pays, en particulier l'appui prévu aux institutions publiques et au développement des capacités nationales, y compris l'élaboration d'un programme national d'alimentation scolaire, les mesures destinées à rapprocher les petits exploitants des marchés, et les activités nutritionnelles. Les membres ont souligné l'importance des partenariats; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) avaient des programmes en cours à Madagascar.
38. Le Directeur de pays a confirmé qu'il existait un mécanisme national et deux mécanismes régionaux pour mesurer la sécurité alimentaire. Le PAM s'attachait à appuyer la demande au profit des petits exploitants et collaborait avec le FIDA et la FAO. Il a proposé de donner de plus amples renseignements aux membres du Conseil sur le projet pilote de lutte contre le retard de croissance.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement

— Programme de pays Zambie 200157 (*pour approbation*) (2015/EB.1/7)

39. Le Directeur de pays a indiqué que les élections s'étaient déroulées dans le calme et que le transfert des pouvoirs s'était fait sans heurts. Le Gouvernement avait déjà ouvert des crédits budgétaires pour appuyer le programme de pays; pour 2015 notamment, une enveloppe de 6 millions de dollars était destinée à financer la fourniture de maïs à partir de la réserve stratégique de céréales et le transport secondaire. Un partenariat très important était le projet CASU de développement de l'agriculture de conservation, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la FAO par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture, qui permettait aux petits exploitants d'accéder aux marchés.
40. Le Conseil a constaté avec satisfaction que le programme de pays appuyait les initiatives du Gouvernement, notamment celles visant à établir un cadre juridique et à développer les capacités en matière d'alimentation scolaire, y compris pour donner plus d'ampleur au programme faisant appel à la production locale grâce à des activités de type Achats au service du progrès. Les membres se sont dits satisfaits des plans conçus pour accroître la résilience et élaborer des stratégies de retrait.
41. En réponse à la question d'un membre, le Directeur de pays a indiqué que le programme de pays aiderait 1 000 ménages agricoles en 2015, en étroite coopération avec l'Unité du Gouvernement chargée de la gestion des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets au niveau provincial et national, en s'appuyant sur leur réseau d'organisations locales.
42. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leurs observations constructives.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

43. Le bureau régional avait entrepris un examen stratégique du travail du PAM en Asie, en utilisant un horizon de planification de 10 à 15 ans. L'examen prenait en compte l'impact de

la faim dans les zones urbaines et la persistance du retard de croissance, dans des contextes où les gouvernements avaient des moyens et des capacités solides. Un nombre croissant de projets du PAM en Asie étaient axés sur la transposition d'activités à plus grande échelle. Le PAM travaillerait de plus en plus en collaboration avec les gouvernements et harmoniserait ses stratégies de programme au niveau national avec les cadres établis à l'échelle mondiale, comme le Défi Faim zéro, la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (Sendai), le Sommet mondial sur l'aide humanitaire et les débats sur le changement climatique. Il allait s'employer à nouer des partenariats plus stratégiques avec la FAO, la Banque asiatique de développement, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale et la Banque mondiale.

44. Les cinq domaines de travail stratégiques pour la région restaient le mouvement Renforcer la nutrition, la consolidation des filets de protection sociale des gouvernements, le renforcement de la résilience, la mobilisation de moyens accrus de préparation et d'intervention en cas de crise, et la sécurité alimentaire en milieu urbain. La réduction et la gestion des risques de catastrophe aideraient à intégrer ces domaines de travail; une nouvelle méthode d'analyse de la résilience contribuerait à réduire l'impact du changement climatique dans les zones exposées aux catastrophes. Le PAM expérimentait également des programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire dans les zones urbaines, à commencer par Yangon, au Myanmar.
45. Le Directeur régional a évoqué certains résultats obtenus jusque-là. Les taux se rapportant aux indicateurs nutritionnels s'amélioraient chez les enfants réfugiés au Bangladesh, les programmes menés au Myanmar avaient des effets positifs sur les scores des communautés relatifs aux avoirs, et les activités menées avec le Gouvernement indien avaient contribué à rendre le système public de distribution de vivres plus efficient. Le Directeur régional a remercié le Conseil de son appui et de l'aide apportée à 15 millions de personnes dans 14 pays.
46. Le Directeur régional est convenu avec le Conseil que le changement climatique avait d'importants effets dans la région, et il l'a informé que le bureau régional tirerait les leçons des interventions lancées pour faire face aux maladies, notamment le virus Ebola.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Indonésie (2009–2013) et réponse de la direction (pour examen) (2015/EB.1/8)

47. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté cette évaluation, qui portait sur une période pendant laquelle l'Indonésie avait connu un développement rapide. Le Secrétariat mettait en œuvre les neuf recommandations, et il a été souligné que les prototypes de projets du PAM constituaient un prélude à ses activités de développement des capacités plutôt qu'une solution de remplacement.
48. Le Conseil s'est particulièrement intéressé aux importantes conclusions de l'évaluation concernant la transition opérée par le PAM de l'aide à l'assistance alimentaire dans le contexte d'un pays à revenu intermédiaire, et la réduction de l'échelle des activités consistant à apporter directement un appui. Les constatations de l'évaluation fournissaient de précieux enseignements sur l'approche que le PAM devait suivre dans ce type de pays, même si les interventions devaient toujours être établies compte tenu du contexte propre à chacun.
49. Les membres ont salué le recours par le PAM à des prototypes de projet pour utiliser judicieusement ses ressources limitées. Ils ont reconnu que les pénuries de ressources avaient nui aux résultats du portefeuille d'activités, y compris s'agissant des partenariats du bureau de pays. Le Conseil a relevé avec satisfaction que les constatations de l'évaluation étaient prises en compte dans le cadre de l'élaboration du nouveau programme de pays.

50. La Directrice exécutive a fait observer que, pour évaluer l'impact des activités d'assistance, il fallait trouver de nouveaux moyens de mesurer les résultats, autres que la prise en compte des quantités distribuées et du nombre de bénéficiaires. Ces nouvelles méthodes devraient être jugées acceptables par les donateurs, le Conseil, les gouvernements et les bénéficiaires.

Interventions prolongées de secours et de redressement — Philippines 200743 (pour approbation) (2015/EB.1/9)

51. Le Directeur de pays a expliqué que, comme la situation politique se stabilisait dans le Mindanao, l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200743 avait pour but d'appuyer le relèvement et d'œuvrer avec le Gouvernement au renforcement durable de la résilience, à l'aide de partenariats. Des vivres, des transferts d'espèces ou des bons seraient utilisés selon les circonstances, et la problématique hommes-femmes était intégrée dans toutes les composantes. Il fallait à titre prioritaire lutter contre le retard de croissance chez les enfants, conformément à l'action menée par le mouvement Renforcer la nutrition. Le transfert des responsabilités se ferait progressivement à mesure que les capacités locales seraient renforcées.
52. Le Conseil a constaté que la faim et la malnutrition persistaient malgré l'important développement économique connu par le pays ces dernières années; la situation était aggravée par des catastrophes météorologiques fréquentes. Les membres du Conseil ont approuvé l'accent mis sur la lutte contre le retard de croissance, l'appui aux organisations locales et le renforcement des capacités au profit du relèvement et du développement. L'exploitation des avantages comparatifs du PAM, les synergies avec les politiques et les programmes gouvernementaux, l'attention portée à la problématique hommes-femmes et la politique de transfert des responsabilités ont été chaleureusement saluées. Les membres du Conseil ont fait observer que les partenariats réduiraient au minimum les doubles emplois tout en maximisant l'efficacité, et ils se sont félicités de l'harmonisation de l'action menée avec les plans de développement nationaux. Des précisions ont été demandées sur la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, le ciblage des réserves alimentaires et le coût des composantes.
53. Le Directeur de pays a souligné que les partenariats avec la FAO, le FIDA, les municipalités et les établissements universitaires visaient à doter les acteurs concernés de capacités viables en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise; la coopération avec les banques se poursuivait en lien avec les transferts d'espèces et de bons. Les stocks d'urgence pouvaient être distribués dans n'importe quelle zone du pays touchée par une crise. La réduction des frais de transaction dans le cadre des partenariats aidait à contenir les coûts opérationnels.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

54. Le Directeur régional a appelé l'attention sur l'épisode prolongé de sécheresse et l'arrivée tardive des pluies en Amérique centrale pendant la première campagne agricole de 2014, qui avaient eu des répercussions sur la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables et contraint à poursuivre l'assistance humanitaire et l'appui aux moyens d'existence. Le PAM travaillait avec ses homologues gouvernementaux pour faire face à la crise. Tout en disant sa gratitude pour les contributions reçues des donateurs – plus de 15 millions de dollars –, le Directeur régional a souligné que 18 millions de dollars supplémentaires étaient nécessaires pour répondre aux besoins actuels.

55. En Haïti, le manque de ressources nuisait à la capacité du PAM à venir en aide aux nombreuses personnes exposées à l'insécurité alimentaire au moyen de programmes concernant l'alimentation scolaire, la création d'avoires, la nutrition des personnes vivant avec le VIH et la tuberculose, et la préparation aux situations d'urgence. Les fortes inondations survenues en Bolivie avaient mis le PAM en état d'alerte. En Bolivie, au Honduras et au Pérou, le PAM apportait un appui technique aux gouvernements pour améliorer la qualité et la viabilité de leurs programmes d'alimentation scolaire. En République dominicaine, le partenariat noué avec le Gouvernement avait contribué à réduire de près de 50 pour cent les taux d'anémie chez les 75 000 enfants participant au programme national "Progrès et solidarité", qui prévoyait la distribution de micronutriments en poudre et d'aliments enrichis.
56. Dans les Caraïbes, le PAM menait des initiatives portant sur le développement des capacités et la coopération Sud-Sud au service de l'assistance humanitaire pour Cuba, la République dominicaine et Haïti.
57. Le PAM s'était employé à accroître le recours aux transferts monétaires et aux bons; rien qu'en 2014, la part des espèces et des bons dans le portefeuille régional était passée de 10 pour cent à 30 pour cent. Le mécanisme de fonds d'affectation spéciale devait fournir 67 millions de dollars pour la région; il s'agissait à 85 pour cent d'investissements consentis par les Gouvernements colombien et hondurien pour appuyer le travail du PAM dans leur pays.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement –

Programme de pays Honduras 200240 (pour approbation) (2015/EB.1/10)

58. Le Directeur de pays a présenté cette augmentation budgétaire, qui répondait à une accentuation des besoins et à l'évolution de la stratégie du Gouvernement. Le Honduras étant en bonne voie de relever le Défi Faim zéro, il était opportun d'investir dans le développement du pays.
59. Le Conseil a dit approuver l'augmentation, qui prenait en compte les priorités tant du Gouvernement que de l'Alliance pour le couloir de la sécheresse. Les membres ont engagé le Secrétariat à renforcer l'engagement du PAM et sa coordination avec l'Alliance et d'autres organisations œuvrant en faveur de la sécurité alimentaire au Honduras.
60. Répondant aux points soulevés par le Conseil, le Directeur de pays a fait observer que le programme de pays visait à combler les lacunes sans faire doublon avec les activités relevant de l'IPSR.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Colombie 200708 (pour approbation) (2015/EB.1/11)

61. Le Directeur de pays a souligné que l'IPSR 200708 visait à promouvoir la diversité du régime alimentaire des personnes déplacées et à appuyer la reconstitution des moyens d'existence des personnes touchées par le conflit. Les distributions de bons assorties de conditions devaient s'accompagner de formations consacrées à la nutrition. Compte tenu de l'analyse du contexte, les composantes seraient axées sur les achats locaux, la protection et l'autonomisation des femmes, en prenant en considération les priorités des administrations locales et les capacités des partenaires.
62. Le Conseil a salué le caractère innovant de l'IPSR et recommandé que les interventions tiennent compte des inégalités entre les populations pauvres des zones urbaines et rurales, notamment vu l'amélioration des indicateurs économiques du pays. Les membres du Conseil ont approuvé l'harmonisation avec le Défi Faim zéro et le plan national de développement, ainsi que l'accent mis sur l'agriculture durable, l'égalité des sexes, l'appui aux petits

exploitants, les achats locaux et la création d'avoirs durables contribuant à la résilience. La démarche consultative et sans exclusive adoptée vis-à-vis de la planification et les options envisagées pour le transfert des responsabilités ont également été approuvées, en particulier s'agissant d'anticiper et de gérer les risques.

63. Répondant aux questions du Conseil, le Directeur de pays a expliqué que les activités binationales s'accompagnaient de consultations entre la Colombie et l'Équateur, avec la participation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du PAM et de l'Organisation internationale pour les migrations. Le suivi des distributions de bons serait assuré avec des partenaires et prévoyait des contrôles d'ordre financier. Des partenariats étaient en train d'être noués avec la FAO et d'autres acteurs en vue d'accroître la production agricole et d'améliorer les compétences commerciales. Les zones dans lesquelles le PAM travaillait étaient très isolées, ce qui rendait difficiles le suivi et la mise en place d'outils novateurs. L'IPSR était conforme à la stratégie des pays en matière d'action humanitaire; le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le PAM coordonnaient le module de la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec la FAO et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ce qui permettait d'éviter les chevauchements.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

64. La Directrice régionale a évoqué l'analyse de la stratégie de 2014 du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, mettant l'accent sur la République centrafricaine, le Mali et le Nigéria, qui avait donné lieu à un changement important, à savoir le passage d'approches fondées sur les pays à une démarche régionale plus large.
65. L'opération régionale relative à la République centrafricaine concernait cinq pays et deux bureaux régionaux. Cette approche avait permis de fournir l'assistance nutritionnelle de manière plus équitable et de partager les enseignements tirés de l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
66. L'opération d'urgence lancée à l'échelle régionale pour venir en aide aux réfugiés maliens avait été prolongée pour une troisième année en raison de la persistance de l'insécurité, et l'IPSR pour le Mali viendrait en aide aux personnes qui pourraient retourner chez elles.
67. L'opération d'urgence régionale pour le Nigéria concernait le Niger, le Tchad et le Cameroun; quelque 3 millions de personnes risquaient de souffrir de déficits vivriers. Une incursion récente de Boko Haram avait entraîné l'évacuation du personnel au Niger. Bien que le PAM n'ait pas de bureau au Nigéria, il y travaillait avec des partenaires pour organiser des activités de préparation et de développement des capacités.
68. L'intervention lancée par le PAM pour faire face au virus Ebola mobilisait 1 000 personnes. Des groupes de concertation fournissaient des informations en retour sur l'efficacité de l'assistance alimentaire, et une initiative de suivi organisée avec des partenaires contribuait à élargir la base de données factuelles. Un soutien était apporté aux producteurs et négociants locaux pour stimuler les marchés. Les gouvernements demandaient à pouvoir utiliser le réseau logistique du PAM pour la mise à disposition de matériel de santé et de sûreté, et le PAM et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) travaillaient en partenariat au niveau local pour parvenir à réduire à zéro le nombre de cas d'Ebola. Le PAM examinait la gestion des risques dans le cadre de l'opération.
69. Avec les ministères de l'éducation d'Afrique de l'Ouest, le PAM mettait au point des initiatives relatives à l'alimentation scolaire faisant appel à la production locale et, avec l'UNICEF, il travaillait à l'élaboration d'une approche multisectorielle quinquennale de la sécurité nutritionnelle.

70. La Directrice régionale a souligné l'importance cruciale du suivi et de l'analyse de la vulnérabilité, et dit espérer qu'en 2015 aucune nouvelle crise n'entraverait le travail consacré à la nutrition et au suivi.
71. M. Bruce Aylward, Sous-Directeur général de l'OMS, a informé le Conseil de l'évolution de la situation concernant Ebola. Il a décrit toute l'horreur de cette maladie, qui avait frappé neuf pays et dévasté communautés, services de santé et moyens d'existence, avec des conséquences humanitaires et politiques. La stratégie habituelle de lutte contre les maladies, axée sur la prise en main des activités par les communautés, le dépistage et la recherche des contacts avait changé et consistait désormais à agrandir les équipes d'inhumation et à construire des centres de traitement, de même qu'à mener des campagnes destinées à faire évoluer les comportements. Cette stratégie avait permis de faire rapidement diminuer le nombre de cas, mais la maladie virale continuait de faire peser une lourde menace sur de vastes zones.
72. Le PAM jouait un rôle central dans l'opération d'urgence, non seulement en apportant une assistance alimentaire, mais également en gérant le pont aérien mis en place par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, en administrant une chaîne d'approvisionnement, et en construisant des entrepôts et des centres de traitement. Une opération spéciale aiderait les gouvernements à détecter toute nouvelle flambée d'Ebola.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

73. Le Directeur régional a indiqué que, dans l'ensemble, la situation s'était améliorée dans la région sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition depuis septembre 2014. Des foyers de crise persistaient toutefois, notamment en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et au Soudan du Sud. Au niveau régional, la collaboration du PAM avec l'UNICEF, la FAO, le HCR et l'OCHA s'était resserrée, et le suivi de la sécurité alimentaire et la planification des interventions d'urgence étaient effectués en commun.
74. La crise de niveau 3 au Soudan du Sud avait eu un impact dans toute la région. La dépendance totale du pays vis-à-vis des livraisons de vivres avait été soulignée lors d'une récente conférence des donateurs qui avait permis de lever plus de 500 millions de dollars; 2,5 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë, chiffre qui augmenterait pendant la saison de soudure, en milieu d'année. Le PAM accroissait l'ampleur de son aide alimentaire vitale pour secourir 3,2 millions de personnes, et il disposait de trois mois pour prépositionner des vivres en prévision de la saison des pluies; s'il n'y parvenait pas dans les délais impartis, les coûts de livraison augmenteraient de 180 millions de dollars. Des ressources étaient d'ores et déjà nécessaires pour assurer le prépositionnement.
75. Du fait du déficit de ressources – 61 pour cent – dans la région, il avait fallu réduire de 350 000 le nombre de bénéficiaires des programmes relatifs aux moyens d'existence en Somalie, et procéder à d'autres coupes en Ouganda et ailleurs; les filières d'approvisionnement pour le Kenya et la Somalie s'étaient améliorées depuis septembre.
76. Il était possible que les élections au Burundi donnent lieu à des épisodes de violence et à une instabilité: le cas échéant, le bureau de pays du PAM avait des plans d'urgence pour transposer les interventions à plus grande échelle. Après 20 ans d'absence, le Bureau du PAM pour la Somalie revenait à Mogadiscio et comptait 35 membres du personnel, dont 7 recrutés sur le plan international.
77. Un observateur du Conseil a confirmé qu'il importait de prépositionner des vivres au Soudan du Sud.

Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya (réfugiés) 200737 (pour approbation) (2015/EB.1/12)

78. Le Directeur de pays a appelé l'attention sur le nombre considérable de réfugiés au Kenya; la plupart d'entre eux n'avaient guère de perspectives de retourner chez eux et étaient tributaires de l'aide humanitaire. Pour l'intervention, le ciblage reposait sur des données biométriques; un système d'informations en retour contribuait à assurer la protection et à optimiser les services. Les bons qui remplaçaient une partie de la ration générale amélioreraient les scores de consommation alimentaire, réduiraient au minimum les pertes liées à la vente d'une partie de la ration et stimuleraient les marchés et l'agriculture à l'échelle locale. Compte tenu des inégalités se faisant jour dans le cadre des économies informelles des camps, il était envisagé d'apporter une assistance différenciée à l'avenir.
79. Le Conseil a pris note du fait que les réfugiés étaient tributaires de l'aide apportée par les pouvoirs publics et la communauté internationale. Il a approuvé les objectifs de l'intervention et le ciblage biométrique, et noté que les bons favoriseraient le choix et stimuleraient les marchés locaux. Les membres ont engagé le PAM à étudier comment permettre aux réfugiés de se doter de moyens d'existence compte tenu des contraintes liées à la politique de maintien dans les camps, en gardant à l'esprit les besoins des communautés d'accueil. Ils ont approuvé l'accent mis sur la nutrition, notamment au profit des femmes et des enfants, et encouragé la complémentarité avec l'IPSR 200736.
80. Le Directeur de pays a souligné que les marchés locaux pouvaient répondre à la demande créée par les transferts de bons prévus. L'intervention était conforme aux plans de développement intégrés du pays et au partenariat avec la Banque mondiale. Le groupe de population retenu pour le projet pilote de distribution de bons avait été restreint à une taille raisonnable afin que des leçons puissent être tirées. Compte tenu des résultats d'une étude socioéconomique approfondie menée dans les camps de Dadaab et de Kakuma et de diverses évaluations, un ciblage progressif fondé sur la vulnérabilité remplacerait vraisemblablement à terme le système actuel, fondé sur les droits aux prestations.

Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya (secours) 200736 (pour approbation) (2015/EB.1/13)

81. Le Directeur de pays a indiqué que l'intervention était axée sur la réduction de la vulnérabilité, le renforcement de la résilience occupant une place centrale. Grâce à un partenariat solide avec le Gouvernement, les composantes seraient intégrées aux filets de sécurité nationaux; des partenariats noués avec la FAO et le FIDA aidaient les agriculteurs à accéder au crédit et aux intrants. L'intervention prévoyait le transfert progressif des responsabilités.
82. Le Conseil a approuvé le passage à des programmes davantage axés sur la résilience, et recommandé qu'une plus grande attention soit portée au développement des capacités. Les membres du Conseil ont également salué l'implication des femmes dans les interventions et le recours à des modes de paiement électronique, ce qui permettrait d'améliorer la nutrition et d'appuyer les économies locales. La concordance de l'intervention avec les politiques et programmes nationaux a été saluée, et la nécessité d'assurer un suivi en vue d'adapter et d'optimiser les services du PAM a été notée. La coopération interorganisations était appréciée, mais plus de renseignements sur les activités menées ont été demandés.
83. Après avoir remercié le Conseil pour ses observations, le Directeur de pays a indiqué que le développement des capacités dans le cadre de l'IPSR 200736 était lié au programme de pays en cours, et que les personnes cessant de bénéficier de l'assistance du PAM seraient prises en charge dans le cadre de programmes mis en œuvre par la FAO et le FIDA, en

collaboration avec le Ministère de l'agriculture. Le système d'informations en retour serait amplifié pour maximiser la reddition de comptes et garantir le respect de la dignité des bénéficiaires. Étant donné qu'à long terme le but était de transférer la responsabilité de toutes les activités aux services sociaux du Gouvernement, il était essentiel de développer les capacités et d'organiser une formation destinée aux cadres.

84. Le Directeur de pays a remercié tous les donateurs pour leur soutien à l'action du PAM au Kenya.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

85. Le Directeur régional a indiqué que le travail du PAM dans la région englobait des opérations d'urgence de niveau 3 en Iraq et en République arabe syrienne, et de niveau 2 en Libye, en Ukraine et au Yémen.
86. En Iraq, des problèmes d'accès persistaient dans les zones contrôlées par l'État islamique d'Iraq et du Levant (ISIS); 2,2 millions de personnes étaient déplacées, mais le système de distribution public avait repris, et le PAM aidait jusqu'à 1,4 million de personnes. L'opération syrienne permettait d'apporter une assistance alimentaire à près de 4,3 millions de personnes; les coûts avaient été réduits à la suite de l'harmonisation des activités avec celles d'autres acteurs. Le PAM prévoyait de lancer des programmes Assistance alimentaire pour la création d'actifs, de donner plus d'ampleur à l'alimentation scolaire et d'établir un programme de supplémentation alimentaire ciblée. Il venait en aide à 2 millions de Syriens réfugiés dans d'autres pays.
87. S'agissant de la Libye, les voies d'accès dont disposait le PAM à partir de la Tunisie et de l'Égypte avaient permis d'assurer la livraison de 500 tonnes de vivres pour aider les populations des zones occidentales et orientales; il était prévu de venir en aide à 115 000 bénéficiaires par mois en moyenne. En Ukraine, le PAM avait porté secours à 46 000 bénéficiaires et prévoyait d'atteindre le chiffre de 190 000 d'ici à juin; il avait renforcé son bureau à Kiev et établi des bureaux auxiliaires dans l'est du pays. La situation en matière de sécurité alimentaire se détériorait au Yémen; en 2015, le PAM viendrait en aide à environ 5 millions de bénéficiaires. L'opération d'urgence au Soudan avait été prolongée pour secourir 3,7 millions de bénéficiaires jusqu'au lancement d'une nouvelle IPSR en juin; le couloir humanitaire menant au Soudan du Sud avait été maintenu pour six mois de plus.
88. Dans toute la région, le PAM axait ses efforts sur l'appui aux filets de sécurité, notamment l'alimentation scolaire, que la Fédération de Russie soutenait dans six pays. Les transferts monétaires et les bons représentaient 23 pour cent du budget pour la région, qui s'établissait à 1 milliard de dollars. Des déficits de financement mettaient en péril les programmes du PAM en Algérie, en Iraq, en Libye, en République arabe syrienne, en Ukraine et au Yémen.
89. En réponse à ses questions, le Conseil a appris que le nombre de bénéficiaires en Ukraine était calculé à partir d'évaluations interorganisations. L'harmonisation de l'assortiment alimentaire pour l'opération régionale syrienne avait réduit la valeur des bons et entraîné des économies.

Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)

90. Le Président du Conseil a rendu compte de la réunion conjointe des Conseils d'administration tenue le 2 février à New York, sur le thème de l'innovation. Pour la première fois, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies avait ouvert cette réunion, soulignant que l'innovation n'était pas une fin en soi mais un moyen d'obtenir des effets positifs; il existait toujours un risque d'échec, ce dont il fallait tirer des enseignements.
91. Lors de la première session, le PAM a présenté son système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, qui permet de collecter des données sur la sécurité alimentaire au moyen de téléphones portables; les débats ont permis de conclure que les utilisateurs des outils novateurs, notamment les bénéficiaires et les spécialistes locaux, jouaient un rôle central dans la mise au point de projets performants. Selon les résultats d'une enquête menée auprès des membres présents, l'innovation était plus susceptible de provenir du secteur privé et des gouvernements que d'organisations internationales; les discussions ont porté sur ce que devait faire le système des Nations Unies pour définir son action en matière d'innovation. Parmi les conclusions formulées figuraient les suivantes: innover signifiait notamment créer de nouvelles cultures et pratiques commerciales; les acteurs prêts à prendre des risques devaient être récompensés, notamment ceux qui savaient apprendre de leurs échecs; et les exigences excessives des organes directeurs en matière de rapports à fournir pouvaient entraver l'innovation.
92. Les participants à la seconde session, consacrée à l'innovation dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, ont noté que le fait d'utiliser les médias sociaux pour recueillir les avis de millions de personnes tout autour du monde et en tenir compte lors de l'élaboration du programme constituait une innovation en soi; ces approches novatrices devaient se poursuivre tandis que le programme était adopté et mis en œuvre afin de veiller à ce que des comptes soient rendus à ceux pour qui il avait été conçu. Le PAM a évoqué ses innovations, comme les transferts monétaires et les bons, ainsi que la collecte de données concernant les besoins au moyen de téléphones portables.
93. Le Secrétariat a ajouté que l'innovation était souvent source d'économies; ainsi, l'utilisation de données biométriques au Kenya pourrait permettre au PAM d'économiser jusqu'à 1 million de dollars par mois.

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

9 février 2015

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu M. Samuel Beever (Australie, Liste D) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. Mme Vibeke Gram Mortensen (Danemark, Liste D) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu Mme Elvira Elena Barrios Icaza (Panama, Liste C) aux fonctions de Vice-Présidente. M. Juan Carlos Sarmiento Umbarila (Colombie, Liste C) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an, en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM: M. Robert Sabiiti (Ouganda, Liste A); S. E. M. Saywan Sabir Mustafa Barzani (Iraq, Liste B); et M. Victor Fedorinov (Fédération de Russie, Liste E). Ont été élus suppléants: S. E. M. Cristantos Obama Ondo (Guinée équatoriale, Liste A); M. Lee Je-hyoung (République de Corée, Liste B); et M. Andrzej Halasiewicz (Pologne, Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Andrzej Halasiewicz (Pologne, Liste E) Rapporteur de la première session ordinaire de 2015.

9 février 2015

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**2015/EB.1/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

9 février 2015

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2015/EB.1/2 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM relative aux transferts monétaires et aux bons (2008–2014), et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM relative aux transferts monétaires et aux bons (2008–2014)" (WFP/EB.1/2015/5-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2015/5-A/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

9 février 2015

2015/EB.1/3 Rapport succinct de l'évaluation de l'utilisation par le PAM des fonds de financement commun pour la préparation et l'organisation des interventions humanitaires (2009-2013), et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'utilisation par le PAM des fonds de financement commun pour la préparation et l'organisation des interventions humanitaires (2009-2013)" (WFP/EB.1/2015/5-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2015/5-B/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

9 février 2015

2015/EB.1/4 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008-2013), et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008-2013)" (WFP/EB.1/2015/5-C) et de la réponse de la direction, publiée sous la cote WFP/EB.1/2015/5-C/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

9 février 2015

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2015/EB.1/5 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2015/10).

9 février 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE**2015/EB.1/6 Programmes de pays — Madagascar 200733 (2015-2019)**

Le Conseil a approuvé le programme de pays Madagascar 200733 proposé pour 2015–2019 (WFP/EB.1/2015/6-A), lequel requérait 49 677 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 31,6 millions de dollars É.-U., et prévoyait des transferts d'espèces et de bons pour un montant de 3,2 millions de dollars, ainsi que des activités de développement et d'augmentation des capacités pour un coût de 7 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 69 millions de dollars.

9 février 2015

2015/EB.1/7 Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Zambie 200157

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 9,2 millions de dollars proposée pour le programme de pays Zambie 200157 (WFP/EB.1/2015/7-A/2), ainsi que la prolongation de dix mois de ce programme, de mars 2015 à décembre 2015.

9 février 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**2015/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Indonésie (2009–2013) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Indonésie (2009–2013)" (WFP/EB.1/2015/5-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2015/5-D/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

10 février 2015

2015/EB.1/9 Interventions prolongées de secours et de redressement — Philippines 200743

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Philippines 200743, "Renforcement de la résilience des communautés et des systèmes publics dans les régions touchées par le conflit et les catastrophes" (WFP/EB.1/2015/7-B/1), qui était proposée.

10 février 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**2015/EB.1/10 Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Honduras 200240**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 12,2 millions de dollars proposée pour le programme de pays Honduras 200240 (WFP/EB.1/2015/7-A/1/Rev.1).

10 février 2015

2015/EB.1/11 Interventions prolongées de secours et de redressement — Colombie 200708

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 200708, "Réintégration des personnes touchées par le conflit" (WFP/EB.1/2015/7-B/2), qui était proposée.

10 février 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**2015/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya (réfugiés) 200737**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Kenya 200737, "Assistance alimentaire aux réfugiés" (WFP/EB.1/2015/7-B/3), qui était proposée.

10 février 2015

2015/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya (secours) 200736

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Kenya 200736, "Rapprochement entre activités de secours et renforcement de la résilience dans les zones arides et semi-arides" (WFP/EB.1/2015/7-B/4), qui était proposée.

10 février 2015

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**2015/EB.1/14 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2014 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2014 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2014/14.

10 février 2015

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Questions de politique générale*
 - Point sur la mise en œuvre de l'Examen quadriennal complet (*pour information*)
5. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM relative aux transferts monétaires et aux bons (2008-2014), et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation de l'utilisation par le PAM des fonds de financement commun pour la préparation et les interventions en cas de crise humanitaire (2009-2013), et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès (2008-2013), et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Indonésie (2009–2013) et réponse de la direction

Questions opérationnelles

6. *Programmes de pays (pour approbation)*
 - Madagascar 200733
7. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*
 - a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Programme de pays Honduras 200240
 - Programme de pays Zambie 200157
 - b) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Colombie 200708
 - Kenya (réfugiés) 200737
 - Kenya (secours) 200736
 - Philippines 200743
8. *Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)*
 - a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014

- b) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2014
 - Équateur 200701
 - Madagascar 200735
 - Népal 200787
 - c) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2014
 - d) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2014
9. ***Questions d'organisation et de procédure***
- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2015-2016 (*pour information*)
10. ***Questions d'administration et de gestion***
- Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour examen*)
11. ***Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2014 du Conseil d'administration (pour approbation)***
12. ***Questions diverses***
- Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
13. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CCI	Corps commun d'inspection
CERF	Fonds central pour les interventions d'urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la Santé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance